

► Informations générales

Cours

| | |
|---|---|
| Sigle et section | PSY 1085-L |
| Titre long | L'apprentissage |
| Nombre de crédits | 3 |
| Trimestre et année | Automne 2024 |
| Horaire | Mercredi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral |
| Mode de formation | En présentiel |
| Site StudiUM | À venir |
| Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/ | |

Personne enseignante

| | |
|-----------------------|--|
| Nom et titre | Rayane Zahal, B.Sc (Pronoms : elle/she/her) Candidate au Ph.D. en psychologie du travail et des organisations |
| Coordonnées | rayane.zahal@umontreal.ca |
| Disponibilités | Sur rendez-vous |

Auxiliaire d'enseignement

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Nom | À venir |
| Coordonnées | À venir |
| Disponibilités | Sur rendez-vous |

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours permet aux étudiant(e)s d'acquérir des connaissances de base sur la psychologie de l'apprentissage et de se familiariser avec l'utilisation des théories à des fins pratiques.

Objectifs spécifiques

- Définir les concepts présentés et rappeler les théories, méthodes et approches principales en lien avec la psychologie de l'apprentissage.
- Situer les changements de paradigmes (origines pré-psychologiques, béhaviorisme, cognitivisme, etc.) dans le temps afin de dresser un portrait global de l'évolution de la problématique de l'apprentissage.
- Illustrer les applications des notions de psychologie de l'apprentissage en psychologie clinique.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants devraient avoir acquis les compétences suivantes :

- Synthétiser et intégrer les connaissances sur le conditionnement classique et opérant, les théories du renforcement. (Examens)
- Former une opinion basée sur les données probantes et tenir un argumentaire logique. (TP1 Réflexion)

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux et quiz informels formatifs au début de chaque cours à partir du Cours 3.
- Certains segments de cours seront offerts par des conférencier(ère)s invité(e)s.
- Périodes de consultations au besoin.
- Un forum sera ouvert pour chaque cours. La modération sera assurée par l'enseignante et/ou les auxiliaires.
- Des changements peuvent être apportés à ce plan de cours, mais ils seront toujours annoncés au groupe en classe et via Studium.

Plan de cours

► Calendrier

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travail personnel |
|------------------------------|---|-----------------------|--|
| Cours 1 2024-09-04 | <ul style="list-style-type: none"> • Survol du plan de cours • Introduction aux origines de la psychologie de l'apprentissage • D'Aristote au béhaviorisme | | Chapitre 1 |
| Cours 2 2024-09-11 | <ul style="list-style-type: none"> • Historique (suite) • Mécanismes d'apprentissage simples : Habituation et sensibilisation | | Chapitre 3 pp. 90 à 99 |
| Cours 3 2024-09-18 | <ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement classique : Concepts et phénomènes de base | | Chapitre 3 pp. 103 à 115 Chapitre 4 pp. 126 à 135 |
| Cours 4 2024-09-25 | <ul style="list-style-type: none"> • Processus qui sous-tendent le conditionnement classique • Applications pratiques du conditionnement classique | | Chapitre 4 pp. 136 à 148 Chapitre 5 |
| Cours 5 2024-10-02 | <ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement opérant : Thorndike, Skinner, conséquences et antécédents, contingences | | Chapitre 6 pp. 207-229 |
| Cours 6 2024-10-09 | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement positif et façonnement (<i>shaping</i>) • Théories du renforcement • Programmes de renforcement | | Chapitre 6 pp. 230 à 241 Chapitre 7 |
| Cours 7 2024-10-16 | <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de renforcement (suite) | | Chapitre 7 |

Plan de cours

| | | |
|---------------------------------------|--|--|
| Semaine libre 2024-10-23 | Période d'activités libres | |
| Examen 2024-10-30 | Examen 1 (50 %) | Examen intra de type QCM sur le contenu des cours 1 à 6 |
| Cours 8 2024-11-06 | <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage social | |
| Cours 9 2024-11-13 | <ul style="list-style-type: none"> • Échappement, évitement • Puniton contingente et non contingente | |
| Cours 10 2024-11-20 | <ul style="list-style-type: none"> • Cognition comparée • Mémoire et langage | |
| Cours 11 2024-11-27 | <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage des adultes • Désapprentissage et malléabilité | Remise du TP1 (Réflexion critique) |
| Cours 12 2024-12-04 | <ul style="list-style-type: none"> • Rattrapage de notions au besoin | |
| Semaine d'examen 2024-12-11 | Pas de cours Disponibilité sur RDV pour répondre aux questions | |
| Examen final 2024-12-18 | Examen 2 | Examen intra de type QCM sur le contenu des cours 7 à 12 |

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

Plan de cours

▶ Évaluations

| Moyen | Critères d'évaluation sommaires | Date de remise | Pondération |
|----------------------------|---|-------------------|-------------|
| Examen en classe | Examen à choix multiples portant sur les cours 1 à 6 | 2024-10-30 | 50% |
| Remise de travail en ligne | <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à formuler un argumentaire logique. - Capacité à faire des liens entre les concepts. - Remise avant 11h59 PM | 2024-11-27 | 10% |
| Examen en classe | Examen à choix multiples portant sur les cours 7 à 12 | 2024-12-18 | 40% |

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Sur StudiUM

Matériel autorisé aux examens **Examen** : Aucun matériel autorisé. **Travail** : Manuel, notes de cours, articles scientifiques et recherches sur le web permises. Il est primordial de citer les sources adéquatement selon les normes APA.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

| | |
|--|--|
| Documents | Russell A. Powell, P. Lynne Honey et Diane G. Symbaluk. Psychologie de l'apprentissage. Chenelière Éducation (2016) (Facultatif) |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | À confirmer |
| Équipement (matériel) | Aucun matériel requis. |

Ressources complémentaires

| | |
|-----------------------|--|
| Documents | Tout document complémentaire sera indiqué lors des cours et sur StudiUM. |
| Sites Internet | StudiUM |
| Guides | - |
| Autres | - |

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

| Premier cycle | Résultat final en pourcentage (%) | Notation | | Cycles supérieurs |
|----------------|-----------------------------------|----------|--------|-------------------|
| | | Lettre | Points | |
| Excellent | 90-100 | A+ | 4,3 | Excellent |
| | 85-89 | A | 4,0 | |
| | 80-84 | A- | 3,7 | |
| Très bon | 77-79 | B+ | 3,3 | Bon |
| | 73-76 | B | 3,0 | |
| | 70-72 | B- | 2,7 | |
| Bon | 65-69 | C+ | 2,3 | Passable |
| | 60-64 | C | 2,0 | |
| | 57-59 | C- | 1,7 | |
| Passable | 54-56 | D+ | 1,3 | Échec |
| | 50-53 | D | 1,0 | |
| Faible (échec) | 35-49 | E | 0,5 | |
| Nul (échec) | 0-34 | F | 0 | |

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.